Image not found or type unknown

la banque se trompe dans le montant à rembourser par anticipation pret travaux

Par **kilaki**, le **18/03/2021** à **19:00**

La banque s'est trompée dans le montant d'un pret travaux que j'ai remboursé par anticipation. Après un courrier à la banque pour demander le montant restant dû sur le prêt, j'ai envoyé un chèque qui a bien été débité et je n'ai eu plus aucune nouvelle de la banque : pas de courrier de fin de prêt, rien du tout.

J'ai rappelé le serv ice client pour avoir des informations, mais on m'a dit par téléphone que le pret etait remboursé>.

En allant voir ma conseillère aujourd'hui je la relance sur le sujet et là elle découvre que sur un logiciel il me resterait 3950 à rembourser et sur un autre logiciel 6241e . Je précise qu'aucun prélevement de la banque ne passe et que je n'ai jamais reçu de lettre de relance.

Je me demande comment faire ? je souhaiterai bien porter plainte contre cette banque qui est vraiment nulle, je pense être dans mon droit et pouvoir même demander le remboursement des interets! voir du prêt pour pratique frauduleuse de la banque.

J'ai des courriers de la banque m'indiquant des sommes distinctes à rembourser sur ce meme pret!

merci de vos réponses !

Par **P.M.**, le **18/03/2021** à **19:19**

Bonjour,

Je ne vois pas où il y a délit pour pouvoir déposer plainte et d'autre part, une erreur n'est pas constitutive de droit...

Peut-être aurait-il mieux valu ne pas trop relancer les différents services...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés